



Bourse commémorative 2025

Directives pour les candidatures du Québec

La bourse commémorative de l'ACSEF aide les femmes et les personnes de diverses identités de genre actuellement ou anciennement incarcérées à atteindre leurs objectifs en matière d'études ou d'emploi.

Qui peut soumettre une demande?

Votre candidature sera examinée si vous remplissez tous les critères suivants :

- vous vivez au Canada;
- vous êtes une femme ou une personne issue de la diversité des genres;
- vous avez été ou êtes actuellement incarcéré(e).

Quel est le montant de la bourse?

Les bourses sont d'un montant de 750 \$ chacune.

Quelle est la date limite pour déposer sa candidature?

Les demandes doivent être reçues au plus tard le 27 juin 2025.

Comment déposer une candidature?

La procédure de candidature décrite ci-dessous s'adresse uniquement aux candidat(e)s du Québec. Si vous vivez ailleurs au Canada, veuillez consulter les lignes directrices propres à votre région, que vous trouverez sur caefs.ca ou en contactant votre équipe régionale de défense des droits.

Par courrier

Jacqueline Omstead
Défenseuse principale des droits, ACSEF
PO Box 70665
2938 Dundas St. W
Toronto, Ontario
M6P 4E7

Par courriel

Numérisez votre formulaire de candidature, prenez-en une photo ou remplissez une version numérique et envoyez-le par courriel à jomstead@caefs.ca, avec pour objet « Candidature à la bourse commémorative 2025 – Québec ».

Comment les demandes sont-elles évaluées?

Dans un premier temps, les demandes seront examinées afin de s'assurer qu'elles répondent aux critères d'admissibilité. Les candidatures admissibles de la province feront ensuite l'objet d'un tirage au sort.



Combien de bourses l'ACSEF accorde-t-elle?

Nous accordons un maximum de 3 bourses par région, à l'exception de la région des Prairies où un maximum de 4 bourses peut être accordé. Le nombre de bourses distribuées dépend de la disponibilité des fonds.

Quand saurai-je si ma demande de bourse a été acceptée?

Tou(te)s les candidat(e)s seront informé(e)s des résultats au mois d'août, par courriel ou par courrier postal, selon le mode d'envoi de la demande.

Si ma demande est acceptée, quand et comment recevrai-je ma bourse?

Les candidat(e)s retenu(e)s recevront un chèque par courrier en août 2025. Si vous êtes actuellement en détention, et que vous attendez ou avez demandé un transfèrement, veuillez nous indiquer où vous contacter en cas de réponse positive.

Bourse commémorative

Lignes directrices relatives aux demandes

* Indique une question ou un champ obligatoire. Vous pouvez répondre à ces questions dans un autre document ou sur une autre feuille de papier si vous n'avez pas assez de place dans le présent document.

* **Nom :**

* **Date :**

* **Adresse postale :**

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Êtes-vous actuellement incarcéré(e) ou avez-vous été incarcéré(e) par le passé?*

Quels sont vos objectifs en matière d'études ou d'emploi?* (max. 350 mots)

Comment comptez-vous utiliser l'argent de la bourse pour atteindre vos objectifs en matière d'études ou d'emploi? Veuillez indiquer les détails que vous connaissez à l'heure actuelle.* (max. 350 mots)

Avez-vous déjà reçu une bourse de l'ACSEF? Si oui, quand?*

Y a-t-il d'autres informations que vous aimeriez nous communiquer?